

que la presse catholique française s'est fait un devoir de reproduire.

Qu'il nous soit permis de rappeler en cette circonstance que le Séminaire de St. Hyacinthe a fourni à l'épiscopat canadien cinq membres qui ont travaillé ou travaillent encore efficacement à la gloire de Dieu : nous avons la satisfaction de voir en ce moment au milieu de nous un de ces élèves de cette maison revêtus de la dignité épiscopale, représentant et futur successeur d'un Pontife, cher à cette maison pour la part qu'il a prise à ses développements et la bienveillance qu'il lui a toujours témoignée.

Monseigneur, ces rapports que nous avons l'honneur d'avoir avec les Evêques de ce pays dont nous avons reçu ou une protection spéciale, ou une expression d'intérêt propre à nous encourager, nous font sentir combien nous devons nous rendre dignes de cette bienveillance insigne. L'accomplissement de ce devoir et la réalisation des sentiments dont nous avons fait entendre l'expression à Votre Grandeur ne peuvent avoir lieu en nous que par la grâce du ciel.

Cette grâce, nous l'attendons de la main de Votre Grandeur, qui a été sacrée tout exprès pour bénir, et qui est si pleine des dons de Dieu qu'elle vient de recevoir. Nous osons espérer une bénédiction toute spéciale, que nous réclamons au titre de *droit d'aînesse*. Ce Collège a précédé les autres établissements religieux de ce diocèse, et qu'il nous soit permis de redire ce qui a été souvent exprimé, ce sont les développements dont le ciel a favorisé notre maison qui ont donné naissance aux autres institutions de St. Hyacinthe, et même au siège épiscopal sur lequel monte aujourd'hui Votre Grandeur pour y commencer une carrière qui selon l'espérance générale sera féconde en fruits de salut pour tout le diocèse.

Que sur nous, maintenant prosternés à vos pieds, votre main, Monseigneur, fasse descendre les plus abondantes grâces du ciel.—

Mgr. Moreau répondit à cette adresse avec des paroles pleines d'une bonté toute paternelle ; telle fut, en substance, la réponse de Sa Grandeur :

“ Mes chers enfants, je puis et je dois maintenant vous donner ce titre, car vous m'appellez votre Père et vous êtes une portion très importante du troupeau qui m'a été confié en ce jour, je vous suis reconnaissant de l'adresse que vous venez de me présenter. Je n'y vois qu'un défaut, celui d'être trop élogieuse pour moi. Vous avez parlé d'affection ; soyez bien convaincus que la mienne pour vous est très-vive. Je n'ai pas été, il est vrai, élève de cette maison ; mais vous savez qu'il y a toujours eu des rapports très-intimes entre elle et le Séminaire de Nicolet où j'ai fait mon cours d'études. Je me rappelle qu'étant élève de Nicolet, nous apprenions avec beaucoup de plaisir que quelque professeur de St. Hyacinthe devait être présent aux exercices de la fin de l'année scolaire, entr'autres Mr. Décauniens, qui a été une de

plus grandes gloires de votre maison : ceci exprimait l'union qui existait entre les deux institutions.

“ La première fois que je vins à St. Hyacinthe, étant encore ecclésiastique, je fus reçu avec beaucoup de bienveillance ; et depuis 23 ans que j'y suis fixé, je n'ai eu avec les directeurs de ce Collège que des rapports pleins de cordialité ; aucune ombre n'a passé entre eux et moi. Maintenant un lien encore plus fort m'attache à cette institution ; elle est la première et la plus importante de mon diocèse, et je compte sur ses services. La providence m'a appelé à remplacer le regretté Mgr. Laroque ; le St. Esprit a bien vu ce qui me manquait : il m'a donné, il est vrai, un zèle et un amour ardent pour tous ceux qui sont devenus mes enfants, mais je sens le besoin de vos prières : priez donc beaucoup pour moi. De mon côté, je fais et je ferai tous jours des vœux ardents pour la prospérité de cet établissement. ”

Sa Grandeur invita ensuite Mgr. l'Archévêque à prendre la parole ; Sa Grâce se rendant à l'invitation, dit à peu près ce qui suit :

Puisque Monseigneur de St. Hyacinthe, qui a droit de commander dans son diocèse, veut que je parle, je dois lui obéir, et vous donner ainsi à tous l'exemple de l'obéissance. Comme je m'adresse à un auditoire qui comprend le latin, je me contenterai de citer quelques textes de St. Paul et de l'Ancien Testament. St. Paul dit : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut centifera fuerit ; sed qui locutus est ad eum ; Filius meus es tu, ego hodiè genui te Tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech* —

“ Et nous lisons dans l'Ancien Testament, à l'occasion de l'intronisation d'un roi d'Israël, ces mots : *Et universi lætantes dixerunt : Vivat rex in æternum.* ”

Nos distingués visiteurs laissèrent ensuite notre salle de récréation au milieu d'une salve d'applaudissements et salués une dernière fois par la bande.

Ainsi se termina cette journée mémorable pour tout le diocèse et pour nous en particulier ; et elle sera, dans l'avenir, l'une de celles sur lesquelles nous aimerons le plus à reporter notre pensée.

REMERCIEMENTS.

C'est avec un vif plaisir que nous saluons la réapparition de notre ami le “ Spectator ”, journal publié par les élèves du Collège de St. Laurent. Puisse-t-il ne plus être obligé de s'éclipser ! tel est le vœux de ses lecteurs qu'il sait si bien intéresser.

“ Le Protecteur Canadien, ” publié à Fall-River, Etats-Unis, nous a été adressé par son rédacteur, Mr. J. B. Vannasse, autrefois élève de St. Hyacinthe. Nous remercions bien cordialement ce Monsieur de ce qu'il s'est souvenu de ses anciens confrères et c'est avec joie que nous échangerons. Succès, confrère, dans votre nouvelle carrière.

Nous accusons réception du “ Tableau commémoratif ” du Séminaire St Charles-Borromée, Sherbrooke, P. Q. pour l'année scolaire 1875-76. Merci à qui de droit.